

folklore

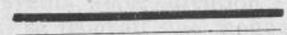
16

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : France 20 fr. par an - Etranger 30 fr.
Prix du numéro : France 3 francs - Etranger 4 francs
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

Folklore (2^{ème} année - n° 6)

“Folklore”

Revue mensuelle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée audois
des Arts et Traditions populaires



Tome 2

Année 1939

Les Bouquet

Bibliographie

Folklore (2^{me} année - n° 6)

Juin 1939

SOMMAIRE

MAURICE NOGUÉ

Folklore et Numismatique

C. GARDEL

*Petits métiers, Marchands, Chanteurs,
Musiciens ambulants, Charlatans,
Comédiens et Nomades*

dans la commune de Bize au siècle dernier

F. C.-M.

*Chronique des Délégués du Groupe Audois
d'Études Folkloriques*

*Les Fêtes du Cinquantenaire de la Société d'Études Scientifiques de
l'Aude - Inauguration des Salles et du Laboratoire de préhistoire au
Musée Audois des Arts et Traditions Populaires - A propos des
vieilles prières languedociennes - Matériaux et Documents : Jeux
et Jouets.*

Joë BOUSQUET

Bibliographie

Folklore et Numismatique

M. Arthur Paquet a offert à notre Musée un don qui peut présenter un intérêt folklorique : quatre gonds de porte découverts pendant les travaux effectués au vaste immeuble que M. Paquet possède à Carcassonne, auprès du Portail des Jacobins.

En nous remettant ces gonds de bronze, M. Paquet ajouta — et cette précision éveilla notre attention — que dans le logement de l'un d'eux, se trouvait une monnaie ancienne. Cependant, malgré notre insistance pour voir cette pièce et tâcher de l'identifier, M. Paquet, regrettant de l'avoir égarée, ne pût nous la montrer. D'après lui, cette monnaie, bien conservée, appartenait au règne de François I^{er}.

Nous trouvons-nous devant un « fait folklorique scientifique, c'est-à-dire d'une synthèse d'éléments rationnels, communs à tout un ensemble d'expériences de la conscience populaire régionale » ? (pour reprendre la définition de M. l'Abbé Montagné).

Plusieurs conjectures se présentent à l'esprit : l'argent gardien de la maison, veillant à ce que l'économie y règne, accueillant les humbles qui viennent demander asile, ou au contraire chassant la pauvreté de crainte qu'elle ne s'installe au logis, etc... (Ecartons la supposition du « trésor caché », puisque cette unique monnaie de bronze avait été glissée sous le gond, dans l'étroite alvéole bouchée ensuite au ciment).

Dans l'Antiquité, on se parait de certaines monnaies comme talismans protecteurs. — « Une idée talismanique s'attachait à l'effigie d'Alexandre le Grand dans l'empire romain, au III^e siècle de l'ère chrétienne. On en fit un véritable dieu qui repoussait tous les maux et toutes les influences funestes ». (1)

Au sujet des fameuses « monnaies coupées » de la Colonie de Nîmes (2), M. le Chanoine Cals a expliqué cet usage de partager les as romains aux deux têtes.

(1) F. Lenormant : « La Monnaie dans l'Antiquité » t. 1 p. 39.

Relatant la vie de l'usurpateur Quietus, Trebellius Pollion rappelle... « On prétend que ceux qui portent habituellement sur eux l'image d'Alexandre, ciselée en or ou en argent, réussissent dans toutes leurs entreprises ». (Les Trente Tyrans. XIII, in fine).

(2) On trouve fréquemment ces monnaies de Nîmes, coupées ou intactes, dans le département de l'Aude, surtout aux environs de Narbonne (consulter les articles de Gabriel Amardel si intéressants en ce qui concerne notre région : « La Centième Monnaie Coupée ». Bull. de la Commiss. Archéol. de Narbonne. t. XIII, 1915. « Encore les Monnaies Coupées », G. Amardel, aidé dans ses recherches par l'archéologue Henri Rouzard, avait recueilli, autour de Narbonne, une centaine de monnaies coupées).

Le savant numismate nous apprend que ces fragments ne constituaient pas des *pièces divisionnaires*, pour employer l'expression figurant dans la plupart des catalogues numismatiques; ce sont des... « monnaies coupées dans un but religieux, puisqu'elles ne sont trouvées que dans des temples, des fontaines sacrées ou des sépultures. Elles témoignaient, par delà la mort, d'une promesse réciproque, d'un contrat, d'une alliance, qu'on voulait perpétuelle. C'était pour deux amis, surtout pour deux époux, la garantie de se retrouver dans l'au-delà ou pour le moins, un souhait, une prière, matériellement exprimée, de ne pas être séparés même dans le séjour des ombres. Le cadavre gardait avec lui dans sa sépulture le fragment de monnaie consacrée; il servait d'obole à Charon mais surtout c'était le moyen de retrouver, avant l'éternel passage, celui ou celle dont il tenait à conserver l'union ou l'amitié fidèles; l'autre moitié était jetée dans le temple ou dans le bassin de la fontaine sacrée pour que la Divinité tutélaire agréât la promesse réciproque et aidât, par son influence, à en assurer la réalisation ». (1)

Pour en revenir à la monnaie de M. Paquet, trouvée dans l'embrasement de la porte ancienne, faut-il voir là le souvenir d'une tendance folklorique régionale, ou simplement le précédent d'un usage pratiqué de nos jours dans tous les pays civilisés ? Celui-ci consiste à placer des pièces de monnaies dans une boîte renfermant aussi l'acte commémorant la construction du monument, et le tout scellé dans la « première pierre ». Les monnaies servent dans ce cas à dater l'édification de l'ouvrage.

Il en fut ainsi notamment pour la construction du Pont-Neuf de Carcassonne. *Le Procès-Verbal de la Pose de la Première Pierre du Pont de Carcassonne* rapporte qu'après les nombreux discours officiels qui marquèrent cet événement (le 1^{er} Mai 1841) ... « M. l'Ingénieur en chef a ouvert et présenté à M. le Préfet et aux assistants sur une boîte de cèdre de forme rectangulaire, à charnière, (suivent les dimensions de la boîte) ... contenant dans le fond et dans ses encastements circulaires les médailles et espèces de monnaies ci-après désignées, savoir : du côté des charnières, deux médailles frappées à l'occasion de la fondation du pont de Carcassonne, l'une en bronze, l'autre en argent, (suit la description des médailles)... au-dessous cinq autres pièces de monnaies, savoir : au milieu une pièce en or de vingt francs; à droite, une pièce en argent de deux francs; à gauche, une pièce de un franc; aux extrémités, une pièce d'un demi-franc et une autre d'un quart de franc. Toutes ces pièces sont à l'effigie de Louis-Philippe 1^{er} et au millésime de 1841. La boîte ayant été fermée et enveloppée d'une feuille de plomb

(1) « Notes de Numismatique Audoise », par le Chanoine Joseph Cals. Article paru dans le Bull. de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude, t. XLII, 1938. Le fragment de monnaie étudié par M. Cals, fut trouvé dans un vase funéraire, à Montipéze, près Villegailhenc, au cours de travaux agricoles. Cette moitié de pièce a... « une ligne de brisure nette et vive... la monnaie ne présente nullement cette usure lente, progressive, qui adoucit nécessairement les pourtours des pièces en circulation ».

laminé, M. le Préfet, conduit par M. l'Ingénieur en Chef, est descendu dans le fond de la culée, rive gauche, pour procéder à la pose de la première pierre.

Le massif des fondations étant élevé et arrasé de niveau à la hauteur du socle la pierre à poser correspondant à l'axe du pont et faisant partie de la première assise du socle était soulevée sur des cales : M. le Préfet ayant reçu de M. l'Ingénieur en Chef une truëlle en argent (1) garnie de mortier, l'a lancé sous la pierre; ce qui a été également fait par M. le Général, le Maire et les principaux fonctionnaires qui étaient descendus dans la fouille, ainsi que par MM. les Ingénieurs; après quoi les poseurs ont achevé de garnir le lit, et la pierre a été mise en place.

Dans la partie supérieure avait été ménagée une excavation rectangulaire (suivent les mesures)... destinée à recevoir la boîte contenant les médailles. Une couche de charbon pilé ayant été mise au fond de cette cavité, M. le Préfet a reçu, des mains de l'Ingénieur en Chef, et a déposé sur cette couche, au bruit des salves d'artillerie et aux sons de la musique du 1^{er} régiment de chasseurs à cheval, la boîte enveloppée comme il a été dit ci-dessus; elle a été immédiatement recouverte d'une nouvelle couche de charbon pilé, puis l'excavation a été fermée au moyen d'un trapon en pierre garni d'un anneau de fer (suivent les discours de clôture)... »

Entrant dans le domaine du folklore, la croyance populaire, que nous avons recueillie auprès de quelques personnes, veut que « ces pièces encastrées dans le pont le rendent plus solide » (2).

De même, d'après les renseignements obtenus, on placera encore de nos jours des monnaies entre les pierres au moment de la construction des maisons, et aussi sous les piliers des granges : cet usage tendrait à favoriser la prospérité, l'abondance. (3)

Nos lecteurs et surtout nos nombreux délégués pourraient-ils nous fournir des précisions sur ces coutumes où interviennent les monnaies, les médailles ? Leurs réponses seront favorablement accueillies.

Maurice NOGUÉ.

(1) Cette truëlle est conservée au Musée Municipal de Carcassonne.

(2) Paul Sébillot dans son ouvrage « Les Travaux Publics et les Mines dans les Traditions et les Superstitions de tous les Pays » rapporte (p. 202)... « En Haute-Bretagne, on dit que les pièces d'argent qu'il est d'usage de mettre sous la pile des ponts sont une offrande au génie de la rivière, pour le conjurer de ne pas démolir la construction faite sur son cours. Il semble que les maçons regardent comme nécessaire l'observation de cette coutume sans que peut-être ils y attachent des idées bien précises ».

(3) Comparer avec l'antique coutume des Gallo-Romains lorsque ces derniers édifiaient des murs de défense contre l'invasion des Barbares. A la base de ces fortifications, ils asseyaient des pierres tirées de leurs nécropoles, auxquelles ils attribuaient une force spirituelle : les morts venaient en aide aux vivants (communication de M. le Chanoine Cats).

Petits métiers, marchands, chanteurs, musiciens ambulants, charlatans, comédiens et nomades

dans la commune de Bize au siècle dernier

Distillateur de vin dit « Brullo vi ».

Au cours de l'automne, le distillateur ambulante dit « Brullo vi », coiffé d'un béret, vêtu de velours brun, ses appareils sur l'épaule, venait du pays ariégeois et signalait son arrivée par son appel : « Brullà-vi, Brullà-vi ».

Installé sous un hangar ou sous l'auvent d'une porte charretière, il distillait de petites quantités de vin apportées en bonnes ou en barils par les vigneronns désireux de posséder quelques litres d'eau-de-vie « aigo-ardent ».

Le brullo-vi avait aussi comme clients les propriétaires ayant fait des piquettes « d'aiguetos ».

Pour la description des appareils et la technique de cette distillation, laissons la parole à une voix plus autorisée : (1)

« Il fabriquait « des eaux-de-vie » de 40 à 50°; il avait un « alcoomètre enfermé précieusement dans un étui et un chiffon. A la fin de la « caudo », il obtenait des produits de queue « aussi inutilisables que les produits de tête qui gardaient un goût de cuivre très prononcé; il mettait ensemble dans une « bonbonne ces produits, (comme le font encore les bouilleurs « Charentais) et les *repassait* après avoir distillé tout le vin apporté en plusieurs « caudos » ou *passes*. Cette eau-de-vie de « synthèse s'appelait la « répasso ». De cette répasso on recueillait, à part, l'eau-de-vie de *cœur* qui atteignait 54° ordinairement et dont on se servait pour les liqueurs et la carthagéne; les dernières dilutions s'utilisaient, gardées à part, pour faire des remèdes d'usage vétérinaire ou externe.

« L'outillage du « brullo-vi » se composait de la « paioiro » (cucurbite), du « capèl », du « serpent », du « tuèu ».

« Le « Brullo-vi » portait tout cet outillage au moyen d'une planchette genre lame de parquet, au long de laquelle deux courroies fixaient le « tuèu », tandis que la cucurbite et le

(1) M. Laurent-Mathieu, propriétaire-viticulteur à Olonzac.

« serpent in se fixaient aux deux extrémités par une poignée solidement coincée. Le tout formait un ensemble très stable et bien équilibré que le « Brullo-vi » mettait sur son épaule. Il avait, de plus, un fort bâton de houx « grèu » qui lui servait à attiser le feu et lui servait aussi de canne.

« Lorsqu'il jugeait avoir terminé une « passe » ou « caudo », il recueillait dans un verre, au débouché du serpent, un peu de ce produit et le lançait dans le feu. Si le liquide s'enflammait, le chauffage était continué, sinon la *passe* était épuisée.

« Le « tuèu » était *luté* sur la cucurbité au moyen d'un chiffon mastiqué avec de la colle de farine fournie par le propriétaire du vin.

« On était tenu de nourrir le « Brullo-vi » durant tout le temps qu'on l'employait et il avait toujours « une tripo du berto ».

Ramoneur.

Le ramoneur, descendu à pied de Savoie, suivait de près le « Brullo-vi », accompagné d'un enfant de dix à douze ans qui grimpeait dans le tuyau « lou canou » de la cheminée avec sa raclette et, dès qu'il en avait atteint le sommet, chantait sa mélodie : « Ramoné la cheminée, haut en ba...à ». Dans une petite caisse pendue à son épaule, sommeillait une marmotte qu'il exhibait pour « un petit sou ».

Cette caisse rappelait la caisse à furet au couvercle foré de petits trous et surmontée de deux montants reliés par une ficelle souple fixée à l'un et coulissée sur l'autre. La marmotte, placée sur la caisse, pattes de devant appuyées sur la ficelle, dansait, quand celle-ci était tirée par saccades.

Maître ramoneur et petit Savoyard se contentaient d'un maigre salaire ou de l'offre de restes du repas du client. Ils dormaient la nuit au souffle des bêtes d'écurie, enfouis dans la paille. L'hospitalité confiante « dal palhé » fut de tradition, à Bize, chez le même propriétaire.

Aujourd'hui, si les hivers ramènent le maître ramoneur, ils n'entendent plus la voix grêle du petit aide. Le ramoneur se déplace seul, balaye rapidement les cheminées et fait ses tournées en motocyclette.

Vitrier.

À l'entrée de la mauvaise saison, le vitrier était attendu pour remplacer les vitres brisées. Ses plaques de verre enchassées dans un cadre de bois soutenu sur son dos par des bretelles, il lançait un appel bref dont on ne percevait que la dernière syllabe : « trier, trier ! »

Rétameur.

Les veilles de fête ou de foire, le rétameur surnommé « Stambraza », d'après son cri bien connu des ménagères « Stamba-

braza ! stama-blanchir ! » s'installait à l'extrémité du « Plô » ou esplanade, pour activer de son soufflet le petit brasier sur lequel fondait l'étain.

Il voisinait pendant ses heures de travail avec le cordier du village, ceinturé de filasse, qui tordait sa corde à reculons tandis qu'un aide tournait la roue.

Actuellement, vitriers et rétameurs sont sédentaires.

Rémouleur « Amoulaire ».

Le rémouleur, un pied sur la pédale, actionnait sa meule, avertissant les clients à chaque carrefour du repassage des « couteaux, ciseaux rasoirs ».

Ce gagne-petit n'a pas disparu, mais il a modernisé sa machine... et ses prix.

Marchand de prunes d'Axat.

Un familier, dont notre département et le Haut-Minervois ont gardé le souvenir : le marchand de prunes d'Axat avec sa besace aux poches gonflées de prunes sèches, panier d'osier et petite « romaine » au bras pour les pesées.

« A la bouno pruno ! ». Réclame irrésistible dont le point d'orgue de l'avant-dernière syllabe prolongeait l'écho et que complétait la reprise : « A la bouno pruno perdigoulo... qui ne vol ? »

Marchand d'extrait de genièvre et de thériaque.

Un marchand de Lespinassière vendit pendant bien des années un extrait de genièvre et une thériaque de sa fabrication. Il avait aussi un appel spécial : « A l'extrait de ginivre, à la triaco ! ».

Dans les régions montagneuses de Ferrals-la-Montagne et de St-Pons (Hérault), les paysans s'employaient à la cueillette de baies de genévrier pour le dit fabricant d'extrait de genièvre.

Ces produits, logés en bocaux dans une besace étaient préconisés contre la colique, la « triaco » spécialement pour les bestiaux.

Ce marchand était aussi porteur « d'oli de cade », extrait distillé de bois de genévrier oxycèdre, pour usages vétérinaires.

D'après MM. G. de Lespinassière, il existait une quarantaine de « triacairés », il y a 50 ans, dans cette localité. Il ne reste de baies de genévrier pour ledit fabricant d'extrait de genièvre, que deux revendeurs. Entraient dans la composition de la « triaco » : extrait de genièvre, gentiane et une spécialité dont chaque fabricant gardait le secret. Le tout uni avec de la mélasse et du miel. On allait même à Coudons (pays de Sault) cueillir le genièvre.

(1) Renseignements fournis par d'anciens habitants de Ferrals-la-Montagne et de Brassac (près de St-Pons), résidant à Bize.

Toujours d'après M. M. G., les vendeurs allaient jusque dans le Gers et la Lozère écouler l'extrait de genièvre et « triaco », à des prix assez élevés, ainsi que d'autres produits de leur pays : objets en bois, cignons, châtaignes, eau-de-vie, allumettes.

Colporteurs.

Ballot sur l'épaule les colporteurs énuméraient dans l'entrebâillement de la porte leurs articles de papeterie : papier à lettre, crayons, almanachs Mathieu de la Drôme, dont les prédictions sur le temps étaient très suivies et Polère, de Carcassonne avec ses publications des services départementaux, annonces des fêtes, foires et marchés et séries de vieux proverbes en langue d'Oc, si commentés pendant les veillées. Les paroissiens à fermoir, la Vie des Saints, l'histoire du Juif-Errant avec la chanson, les exploits de Cartouche et de Mandrin, les contes de fées, les images d'Epinal, les livres de médecine (« système Raspail » qui connut une grande vogue), voisinaient avec les livres de magie (le grand Albert, le petit Albert) dissimulés au fond du ballot et proposés à voix basse par le vendeur. Ces colporteurs avaient la spécialité de petits miroirs sertis de zinc pour la barbe (lou miralhet d'un sòut).

Des femmes des Basses-Pyrénées colportant aussi en ballot mouchoirs et foulards, excellaient à embobeliner les acheteurs.

Contrebandiers (Allumettes).

Il faudrait remonter à une époque plus lointaine pour parler, avec précision des allumettes faites de bûchettes de bois ou de chènevotte soufrées « lous luquets » dont usaient nos arrière-grand-mères, allumettes qui ne s'enflammaient que par contact avec un corps en ignition (braise, mèche de briquet).

« Dans nos régions, ils étaient faits de tiges de fenouil de 15 cm environ, trempées aux deux bouts sur une longueur de 1 cm dans du soufre « en canon » fondu sur un feu très doux. Chaque « luquet » servait ainsi deux fois. Ils étaient présentés en paquets bien égalisés (« escapsats »), d'une douzaine. (1).

A ce propos, l'apostrophe « luquetièiro », « marchando de luquets », adressée parfois à une femme prompte à la dispute bruyante et à la divulgation, semblerait témoigner de l'humeur commune aux vendeuses des dits « luquets ».

Mais qui ne se souvient des allumettes de contrebande fabriquées encore entre 1890 et 1900 par des Espagnols établis dans le Midi. Le contrebandier, son sac sur le dos, pénétrait à pas furtifs chez les clients déjà avertis et déposait, sans mot dire, ses paquets enveloppés d'un papier roussâtre et grossier dit « d'escrasso ».

Le bas-prix de ces allumettes qui s'enflammaient à la première friction leur valait la faveur d'une nombreuse clientèle.

(1) D'après M. Laurent-Mathieu.

Mais la vigilance des gendarmes finit par décourager les fraudeurs.

Distillateur de lavande.

L'importante floraison de lavande (« aspic ») dans le territoire de Bize et ses environs tenta, pendant quelques années, un étranger venu habiter Bize.

Entre 1890 et 1900, période pénible pour les viticulteurs et la main-d'œuvre, beaucoup de petits vigneron et d'ouvriers se livrèrent à la cueillette, sorte de moisson de ces épis odoriférants.

Ils partaient avec leurs faucilles, sur leurs divers attelages, parfois pour la journée « amé la saquéto » (musette ou sac de chasse renfermant leur diner froid avec la « flasquéto de vi », tantôt dans la direction de Villespassans ou d'Agel (sur l'Aucilho) voire jusqu'à la Livinière et déchargeaient leur récolte à leur retour pour le prix modique de 2 fr. à 2 fr. 50 les 100 kgr. Les étrangers (villages avoisinant la serre d'Oupia) et les gitanes de passage étaient aussi les fournisseurs de cet industriel.

La distillerie installée en plein air au faubourg près de la Cesse, sur le « gravas », occupait deux ou trois ouvriers. Et, pendant la saison estivale, le souffle du Cers enveloppait le village des senteurs agrestes d'« aspic ».

Cet extrait de lavande de couleur jaune, un peu huileux et fortement aromatisé, était expédié vers Sommières pour épuration.

Des essais de distillation de romarin n'eurent pas de suite pour cause d'insuffisance de cette flore.

Marchand de Santi-Belli.

Le marchand de statuettes de Saints de plâtre, vêtu d'une longue blouse blanche, étalait ses modèles sur un éventaire à rebords bien équilibré sur sa tête. Le petit Saint-Jean, la Vierge, la Sainte-Famille, etc., s'alignaient à côté des tirelires « dinhéirolas » à couleurs vives : tomates, pommes, etc... et des jouets naïfs : canaris, petits lapins blancs à collier pointillé de rouge, dans lequel balançait la tête.

« Santi belli, belli ! » annonçait sa voix traînante, et, en un clin d'œil, un essaim de jeunes mamans, bébé sur le bras, s'empressait autour du modèleur italien. Et ce n'étaient que cris de joie et petits bras tendus vers ces fragiles merveilles, jouets d'un jour, dont les mamans, aïeules aujourd'hui, n'ont pas perdu le souvenir.

Bazars ambulants.

Le marchand d'objets de buis, tournés dans la Haute Vallée de l'Aude, poussait à travers les rues son bazar exposant : boules de buis poli pour le reprisage des bas, robinets dit « canèlos », cuillers, fourchettes, coquetiers, peignes, mortiers et pilons (sali-

nhès e trissous) et quelques jouets : flûtes et crécelles « réinotos ». (1).

D'autres bazars, dont le type n'a pas tout à fait disparu, écoulaient des objets de mercerie, de parfumerie, etc., dans les villages.

Raccommodeurs de parapluies, faïence, etc.

En toute saison passait le raccommodeur, ou plutôt la raccommodeuse de « parapluies, faïence, porcelaine, marbre, cristal et albâtre ». Énumération cadencée d'une voix nasillardé dont il serait superflu de noter les sons si familiers.

Son atelier de plein air jouissait de la protection d'un platane et de tous les privilèges de cette sorte de Cour des Miracles dont le « gravas » offre certains jours le pittoresque spectacle.

Mais la clientèle négligeant de plus en plus ce genre de réparations, le métier de raccommodeur connaît déjà ses infortunes.

Marchand de pétrole et d'essence.

Les moyens d'éclairage se modifiant, le pétrole détrôna vers la fin du siècle dernier l'huile et ses vieilles lampes d'étain « las poumpous » qui avaient succédé aux caleuls « lous caléls ».

Ce nouveau produit fut assez vite adopté même par les possesseurs d'olivettes. L'épicier s'en procura d'abord de petites quantités pour les familles aisées. Puis, ce fut un marchand ambulancier qui promena à travers rues ses bidons coiffés d'entonnoirs humides sur un petit chariot attelé d'un âne.

« E qui ne vol mai de sénso, de pétrol, l'acavan, l'acavan ! » encourageait-il d'une voix de stentor.

Rappelai-vous cousinièiros

Que n'i aura pas pér las darnièiros.

La que s'en avisara pas,

N'aura pas !... Al pétrol !

La marchande de marée « peissounièiro ».

Revendeurs et surtout revendeuses de marée fraîche... ou sur le retour, corbeille sur la tête, proclamaient d'une voix pressante : « Al bairat, al bairat ! A la sardo fresco, l'arséli, lou muscle ! » (au maquereau, à la sardine fraîche, la clovisse, la moule).

Quelle acheteuse circonspecte, hésitante, n'a subi le verbe agressif de Mme Angot ?...

(1) L'industrie des petits objets en bois de buis existe encore dans la Haute Vallée de l'Aude et nous en entreprendrons l'étude, à propos de l'Artisanat dans la région. La Conservation des Eaux et Forêts, à Carcassonne, possède des tableaux de spécimens de cette industrie.

Le travail du buis donnait lieu à de vrais chefs-d'œuvre comme les sculptures du berger Fraïsse, en la possession de son fils, M. Joseph Fraïsse, notre délégué à Minerve. Nous nous proposons d'en publier la reproduction (N. D. L. R.)

L'arrivée du poisson de mer est encore annoncée par la voix retentissante d'un robuste mareyeur ou par le crieur public invitant à se rendre « à la plaâce ».

Chiffonnier, « péharot ».

Est-il besoin de noter le plus populaire, le plus constant des ambulants, « le péharot », sac et peaux de lapins jetés sur l'épaule, dont les mamans menacent parfois, comme d'ailleurs du ramoneur, les enfants incorrigibles.

Le chiffonnier, « romaine » sur le bras, demande d'une voix gutturale « E de pelhos ! Pelharot ! Pel de lèbre, pel de lapin ! ».

Il agrandit souvent son trafic : « la rauso, lou ferre vieilh » (le tartre, la vieille ferraille).

Chiffonniers, brocanteurs, n'ont cessé de chanter leur commerce. Les premiers sont surtout de passage le lundi pour débarrasser les ménagères des peaux de lapins.

Leurs traits et leur teint décèlent, en général, des affinités avec les races nomades désignées sous le vocable de « gitanes ».

Le chevrier pyrénéen.

Mai voyait le passage d'un troupeau de chèvres dont la population était avertie par les notes mélancoliques d'une sorte de flûte de Pan. Le chevrier trayait directement dans les bols et les verres qui lui étaient tendus le lait écumeux, souvent bu séance tenante.

.....
Qui dira le pittoresque des coutumes et la douceur des mœurs de ces époques révolues ?

A côté de ces petits artisans et marchands qui visitaient et approvisionnaient les campagnes, il faut mentionner les chanteurs, musiciens ambulants, charlatans et comédiens qui egayaient les populations rurales après leurs heures de travail.

La complainte.

Au temps où ne s'éditait qu'un nombre assez restreint de journaux, où peu de gens du peuple savaient lire « la gazéto », les faits sensationnels, les crimes, en particulier, n'étaient connus au fond des provinces que par la complainte.

Les péripéties du drame figuraient en tableaux coloriés sur une grande toile dressée sur la place publique et que le vendeur de la complainte désignait à l'aide d'une perche en narrant l'attentat. Suivait le chant de la complainte sur l'air de « Fualdès », qui soulevait l'émotion de l'auditoire (1).

Le souvenir de ces crimes fut longtemps entretenu par la complainte, redemandée de temps à autre, aux veillées, à l'amatteur réputé pour son interprétation (2).

(1) Complaintes célèbres dans le Midi : L'assassinat de Fualdès — L'empoisonneuse du Glandier (affaire Lafarge) — L'Auberge de Peyrebelle — L'Assassinat du notaire de St-Hilaire (Aude).

(2) Ai encore entendu chanter « L'Auberge de Peyrebelle » vers 1930. un soir de veillée, à Bize.

Musiciens suspects.

Quelques mois avant la guerre de 1870, des groupes de musiciens au type allemand passèrent dans le Midi, munis d'instruments de cuivre et de clarinettes, jouant au carrefour des rues.

Quand la guerre fut déclarée, d'aucuns prétendirent que c'étaient, en effet, des espions.

Orgues de Barbarie.

Plus sympathiques, les joueurs d'orgue de Barbarie, vulgarisaient la chanson du jour en tournant la manivelle de leur instrument.

Une jeune chanteuse, en costume bariolé, agrémentait d'un pas de danse les romances sentimentales si goûtées du public dont une des plus en vogue : « Rappelle-toi », de Musset, est encore évoquée.

Pendant la vente de ces romances par la chanteuse, l'orgue jouait des fragments de grands airs d'opéra.

Quel contemporain ne se remémore l'air connu du Trouvère, de la Dame Blanche, de la ballade de Robert le Diable, chevrotés par un orgue poussif au coin d'une rue de son village.

Accordéons.

Aux joueurs d'orgue succédèrent les joueurs italiens d'accordéon, coiffés parfois du chapeau chinois à clochettes, dont les sons entraînants charmaient les groupes de badauds.

Joueurs de harpe et de cornemuse « boudégairés ».

Plus rares, mais non moins bien accueillis, furent les joueurs de harpe et de cornemuse (la « boudègo »).

Le passage de ces derniers reste encore présent au souvenir par un refrain, mi-français, mi-patois, chanté par un couple Auvergnat :

« Enfants de l'Auvergne,
« Adieu le pays,
« Nous quittons l'Auvergne,
« Allons à Paris,
« La gaité se lotjo
« Dins nostré grabat
« E vivo la lotjo
« D'un princ' Auvergnat.
Tjou ! Tjou !

Animaux savants.

L'Ours « Martin » de la Haute-Ariège, apprivoisé et muselé, dansait pesamment au rythme du gros tambour de basque de son montreur. Les singes, sous de comiques déguisements, les chevrettes faisant des prodiges d'équilibre sur une pyramide de bouteilles, présentés par leurs dresseurs, et les jongleurs de

toute sorte, divertissaient à leur tour les habitants des campagnes.

Des combats d'ours et de chiens attiraient et passionnaient les amateurs, plus spécialement les jours de foire.

Un témoin oculaire (1) a bien voulu nous donner des détails précis sur ce sauvage spectacle, détails que nous transcrivons in extenso :

« L'ours, attaché à un gros piquet, par une longue chaîne, « au centre d'une piste, était encapuchonné de cuir.

« Tout autour de la piste, à des piquets, étaient attachés « (court) des molosses ou des chiens pyrénéens appartenant « à l'Administration ». On les détachait par couples ou par « trois et ils se ruaient sur l'ours qui se défendait et grognait.

« Il y avait toujours des amateurs du village, possesseurs de « gros chiens à la dent agressive, pour les lancer aussi contre « la pauvre bête.

« Le maître de l'ours, botté très haut, séparait les combat- « tants en saisissant les chiens par la peau du cou et par la « queue. — Si le chien ne démordait pas, l'homme mordait, lui « aussi, l'extrémité de la queue du chien qui lachait prise aus- « sitôt en hurlant !... brrr !... »

Le Charlatan.

Sous son costume chamarré, aux dorures ruisselantes, le charlatan séduisait les foules. A grand fracas de grelots et d'orchestre à grosse-caisse, juché sur l'impériale de son énorme voiture, il rassemblait tout le village et sa verve facile, lui assurait la vente de ses remèdes : elixir, vermifuge et onguent pour les coupures, etc...

Cet elixir d'un rouge assez clair et dont la saveur n'était pas toujours appréciée des enfants, jouissait d'une grande vogue. Il était présenté par ce charlatan, Mr. R., sous les références de sa belle-mère, Mme Feuldy, de l'Isère. Il était logé dans des flacons de verre cylindriques longs (20 cm environ) et étroits. La dose, administrée dans une cuiller à soupe, était imposée, s'il le fallait au jeune récalcitrant par un procédé qu'excusaient la confiance et l'inquiétude maternelles. Ne fallait-il pas débarasser à tout prix le bébé de ses vilains vers ?

Immobilisé dans les bras maternels ses narines pressées dans la pince du pouce et de l'index, l'enfant était contraint d'appeler l'air de toute sa bouche et... d'ingurgiter l'élixir redouté, versé par une main complice.

Aucune contemporaine survivante n'osera (et pour cause), contredire ce témoignage.

— Le charlatan, chacun le savait, n'avait pas son pareil pour déraciner, sans ménagements, les molaïres les plus réfractaires.

(1) M. Laurent-Mathieu, d'Olonzac.

Cependant, de courageux clients n'hésitaient pas à lui confier leurs mâchoires. Le spectacle de cette audacieuse chirurgie de plein air, dans l'excitation d'un orchestre endiablé, faisait les délices des badauds.

Quoique hors de notre région, on ne saurait omettre de parler du populaire charlatan de Villasavary, connu sous le sobriquet mérité de « Qu'agués ». Il fréquenta les foires de Carcassonne de 1850 jusqu'à 1890 environ. Son « emplâtre » était, d'après son boniment, une véritable panacée : « Qu'agués mal de cap, qu'agués mal de dents, qu'agués mal de ventre, qu'agués mal de réns, anfin qu'és qu'agués, saréts garits pér l'emplastre dal Vila ».

L'emplâtre de « Qu'agués » survécut quelque temps à son inventeur. A Carcassonne, plusieurs années après sa mort, un dépositaire affichait encore derrière sa vitre, avec un certain souci des convenances : « Emplâtre du Villasavary ».

« Thomas-morte-au-bureau ».

On ne saurait aussi passer sous silence, à côté des marionnettes, l'énigmatique diseur d'horoscope, le ludion dit « Thomas-monte-au-bureau », plongeur qui descendait, suspendu à sa boule de verre, au fond d'un tube de verre à peu près plein d'eau, et, au commandement de son maître, sous la pression de sa main remontait avec le billet révélateur. Sur la membrane élastique qui recouvrait le récipient et sur laquelle s'exerçait cette pression, se trouvait en effet, un billet déposé évidemment par cet habile prestidigitateur et devin qu'était « Thomas-monte-au-bureau ».

L'horoscope, lu à haute voix, contenait sentence, avertissement ou trait de caractère.

Le consultant en demeurait quelquefois confondu et les spectateurs goguenards toujours intrigués.

Théâtre de marionnettes (guignol).

Le théâtre des marionnettes « de las poutétos », autrement dit, le Guignol, intéressait les gens de tout âge. Les foules s'y pressaient. Certaines scènes de ménage, réglées à coups de batte sur l'occiput « darré lou coupét » de Madame, déchaînaient l'hilarité générale. Cette correction du mari à la mère oublieuse de ses devoirs auprès du nouveau-né était précédée de l'avertissement menaçant : « Rosétto, lou pichou plouro ! ». Cette apostrophe restée longtemps proverbiale n'est pas complètement tombée dans l'oubli.

Et quand ce genre de Guignol était annoncé, on s'y rendait en disant : « Anan veiré Rosetto lou pichou plouro ! »

La « Comédie ».

Ce titre prétentieux désignait un spectacle de plein air composé de numéros divertissants : pantomimes à personnages aux visages enfarinés, sauts à travers des cercles, chansonnettes comiques, etc.

Il se déroulait, après l'appel d'un tambour, aux soirées d'été, sur la place publique, sous l'éclairage de lampes fumeuses en fer blanc espacées sur des piquets autour de l'emplacement choisi que des bancs encerclaient. Les spectateurs y prenaient place en payant le prix fort : 10 c. Les enfants, assis sur le sol, doublaient ce cercle. Ce parterre n'était redevable que de 5 c.

Dans l'intervalle des principaux numéros, un tapis étendu au centre, sollicitait les pièces de monnaie que lançaient d'habitude les enfants. Quand « l'imprésario » jugeait la recette suffisante, le spectacle continuait : jongleurs de boules de cuivre, de couteaux, d'assiettes, rivalisaient d'adresse.

La soirée se terminait en apothéose : présentation des figurants en pyramide étayée sur le colosse, le saltimbanque le plus musclé de la troupe.

Et « l'aimable société » ne ménageait ni bravos ni rappels.

Théâtre.

Parallèlement aux spectacles de plein air qui ont plus ou moins survécu, des représentations théâtrales furent données dans des locaux assez vastes (caves, remises désaffectées). En particulier, le charlatan dont il a été parlé plus haut, eut son heure de popularité avec sa troupe, son orchestre qui descendait de l'impériale, lorsqu'il le fallait, pour chausser le cothurne. Cette troupe avait son point d'attache à Bize, où elle donnait deux représentations par semaine. Les autres jours étaient réservés à des déplacements dans les villages environnants et du Minervois.

A Bize, la salle de ce théâtre occupait, au quartier « des Aires » toute la surface d'un immeuble à destination d'habitation dont n'étaient élevés que les quatre murs et la toiture. La scène, appuyée au mur du fond, avait des coulisses peu profondes où se pressaient artistes et figurants, ceux-ci volontaires du village, engagés contre une entrée gratuite au spectacle. Tel septuagénaire se souvient encore d'avoir ramé dans la barque de Guillaume Tell.

Entr'autres, certain machiniste bénévole, aurait « payé sa place » pour tirer sur la corde qui actionnait le rideau.

Les places étaient ainsi disposées et taxées : Premières : rangées de chaises sur le plan horizontal, à peu de distance de la scène (1 fr. 50). Une barrière les séparait des Secondes (1 fr.) qui s'étagaient en gradins sans dossier et se continuaient à partir d'un certain point, par les Troisièmes (0 fr. 60), appuyées par le dernier gradin à un plancher.

Ce plancher qui se prolongeait jusqu'au fond de la salle était bordé d'un garde-fou protecteur. On y avait accès par une échelle de cave à main courante. De ce « paradis », où l'on grimpa pour 25 c. s'échappaient des rumeurs, des cris de volatiles et des appels rythmés au rideau qui n'avaient rien de séraphique.

Scène et salle étaient éclairées par des lampes à pétrole à réflecteur, assez bien disposées. Les cartes d'entrée étaient dé-

livrées à l'unique porte d'un seul battant, ouvrant du côté d'une large impasse, entrebaillée et maintenue avec force contre la poussée des impatients.

Malgré ces précautions, la « resquille » était une familière dont on n'ignorait que le nom. A 7 h. 1/2 (19 h. 30, dirions-nous aujourd'hui), un tambour battant le rappel à travers le village, décidait au dernier moment les hésitants.

Ce théâtre eut sa grande vogue entre 1879 et 1882 ère de grande prospérité de la vigne française dans le Narbonnais. Il répondait à ce besoin d'émotion des masses populaires par le choix de ses représentations, drames, mélodrames (Guillaume Tell, Mandrin ou la Terreur du Dauphiné, etc) et scènes pathétiques : « la Grâce de Dieu » qui fit couler des larmes d'attendrissement et dont le chant d'adieu, en trémolo, est encore frédonné aux veillées. — « Trente ans, la vie d'un joueur » eut son Lemaitre dans le chef de troupe, charlatan à ses heures (comme nous l'avons déjà dit), Lucrece Borgia eut, à Bize les honneurs de la rampe !! On cherche à se figurer le grotesque de l'adaptation et de l'interprétation de cette œuvre et son effet sur le public de cette époque, public flatté du choix de cette pièce, et dont la majeure partie ne connaissait que le nom de son illustre auteur. Et par suite, plus d'un, se rengorgeant se flattait d'avoir assisté, à Bize, à une représentation de Lucrece de Borgia... Ennoblement créé dans toute la candeur de l'enthousiasme (1).

« La consigne est de ronfler », définit le vaudeville aux spectateurs. Ce lever de rideau, était repris avec un égal succès à chaque tournée théâtrale.

Aux entr'actes, une vendeuse de sucres-d'orge présentait sa petite corbeille enrubannée.

Le village s'urbanisait...

Enfin, au fond de la salle s'alignaient sur une table, des bouteilles de « gazeuse » dont un garçon de café libérait les bouchons détonants, tandis que la tenancière de cette indiscreète buvette rinçait au fur et à mesure les verres dans une comporte.

Et c'était une débauche de rires, de lazzis en « lengo mairallo » et de facéties bien accueillies dans la gaité générale.

Mais quelqu'un troubla la fête. Le phylloxéra, le terrible destructeur auquel on ne se résignait pas à croire, devint une cruelle réalité : ruines, espoirs anéantis, moments de découragement ! — Dans ce marasme, le vigneron ne songea plus qu'à se relever. Il le fit avec l'énergie du désespoir. Absorbé par les soucis de l'arrachage de la souche perdue, puis, de la recherche d'un plant invulnérable et des expériences pour son acclimatation, il ne retrouva sa gaité native qu'avec la résurrection de sa vigne.

(1) Le lecteur est prié de ne voir à travers ces détails que le souci d'une peinture aussi complète que fidèle.

Les Sept-Psaumes.

Enfin, les jours de tristesse et de recueillement (Jour des Morts, Semaine Sainte, anniversaires de décès) ramenaient « l'homme ou la femme » des Sept-Psams », vieux mendiants humiliés auxquels on demandait, pour quelques pièces de monnaie, de réciter sur le seuil de la porte les Psaumes de la Pénitence.

« La fenno das Sept-Psams » revint fidèlement à Bize, pendant bien des années, marmonner les Psaumes sous l'auvent des mêmes portes.

Nomades, Bohémiens.

On vit quelquefois camper des troupes de Bohémiens sur le terrain vague, dit « gravas » aux abords de la Cesse, en aval du pont. Ils déployaient de grandes tentes sous lesquelles ils se livraient à des danses et à certaines cérémonies.

A noter, à l'un de leurs passages (vers 1898), un mariage dont les rites se déroulèrent sous la tente et qui fut suivi de l'égorgement d'un cochon. La bête, une fois morte, puis roulée dans la flambée d'un grand feu de brindilles, fut sommairement dépecée et dévorée en tranches grillées au fur et à mesure par chaque convive.

Après ce repas, un orchestre loué parmi les musiciens du village mit en branle les danseurs de la tribu. Mais le rythme des airs joués ne concordant pas avec celui des danses bohémiennes, il s'en suivit des malentendus que les artistes bizois jugèrent prudent d'écourter en se retirant.

Gitanes dits « caraques ».

Il ne subsiste de ces vestiges de vie nomade que l'arrivée périodique, vers Août surtout, de gitanes haillonneux dits « caraques », vanniers de circonstance, tondeurs de chevaux et de chiens parcourant les rues au claquement des lames de leurs ciseaux. — A l'occasion des foires, maquignons « rossatiers », ils étaient réputés pour leur mauvaise foi et leurs ruses. — L'expression « tour de caracou » est restée proverbiale. (La peinture plus détaillée de leurs mœurs et procédés pourra compléter une autre étude).

Leur carriole typique, calée sous un platane du « gravas », tandis que le mulet efflanqué paît le long des talus et que leurs femmes tressent l'osier en activant un feu de menu bois entre deux pierres, ils flânent, serpe en main, sac sur le dos, le long des haies, en quête de rapines.

Ecumeurs de rivière, de jardins potagers et de basses-cours, indésirables auxquels la population agricole paie, à son cœur défendant, un tribut saisonnier, ils sont la seule survivance de tout le pittoresque caractéristique de la vie nomade.

(21 Avril 1939).

C. GARDEL,
Institutrice en retraite,
à Bize.

Chronique des Délégués du Groupe Audois d'Études Folkloriques

SOMMAIRE :

I. — Le Cinquantenaire de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude et le Congrès de la Fédération historique du Languedoc Méditerranéen. — La section de préhistoire du Musée audois des Arts et Traditions populaires, trait d'union entre le Folklore et l'Archéologie.

II. — L'ACTIVITE DE NOS DELEGUES. — Coutume de mariage en Rouergue. — A propos des vieilles prières languedociennes.

III. — MATERIAUX ET DOCUMENTS : JEUX ET JOUETS. — Leurs origines. — Intérêt de leur étude. — Jeux de force ou physiques. — Jeux d'adresse. — Jeux de hasard. — Conclusion.

I. — a) *Le Cinquantenaire de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude et le Congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen.* — Le mois de Mai, en Pays d'Aude, a été marqué par une véritable mobilisation des forces intellectuelles à l'occasion de la tenue, à Carcassonne, du Congrès annuel de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen, coïncidant avec le cinquantième anniversaire de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude.

Autorités locales et délégués des Sociétés Savantes du Département et des Départements voisins, recevaient des représentants de l'Université, comme M. Pariselle, recteur de l'Académie de Montpellier, le doyen Fliche Président du Congrès, le doyen honoraire Sabatier, les professeurs Thomas, Palanque, Ben et de nombreux membres de l'enseignement supérieur, de savants préhistoriens, comme le comte Bégouen, M. et Mme Passemard...

Si on peut reprocher à notre Groupe d'Études de franchir, parfois, les fragiles frontières qui séparent son champ d'activité de ceux de l'archéologie et de l'histoire, il est piquant et agréable de constater la large incursion que le Congrès de la Fédération Historique a faite, en retour, dans le domaine du Folklore, tant il est vrai qu'il y a interdépendance entre ces sciences. On en peut juger à la simple énumération des communications : Notre inlassable collaborateur, André Boyer-Mas, exposa sommairement la question si ardue et si controversée des stèles discoïdales en Lauraguais, question mise à l'ordre du jour par les travaux de notre Comité directeur, et amorcée dans « Folklore » (1) qui lui consacra un numéro spécial :

(1) J. Herber. — Nouvelle série de stèles discoïdales dans le Département de l'Hérault. (« Folklore » 2me année N° 1 Janvier 1939, pages 9 et suivantes).

M. Gouron, archiviste du Département du Gard, décrivit une source divine aux temps antiques. Il se proposait de démontrer que le temple voué à Diane, comme on le prétend communément était, en réalité dédié au Dieu Némausus, Dieu de la source et Dieu guérisseur. M. Irissou parla des compagnons apothicaires originaires de Languedoc et de Rouergue et immatriculés à Montpellier de 1574 à 1736.

I. b) — *L'inauguration de la section de préhistoire au Musée Audois des Arts et Traditions Populaires, trait d'union entre le Folklore et l'Archéologie.* — L'inauguration des salles et du laboratoire de préhistoire, organisés par une jeune et ardente équipe de fouilleurs spécialisés sous la direction éclairée de M. David, nous a fourni l'occasion d'apporter notre contribution à l'heureuse initiative de notre actif collaborateur, René Lauth, Président de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.

En mettant à la disposition des riches collections de préhistoire du Département (collections de la Société d'Etudes Scientifiques, du Spéléo-Club; collections privées, comme celles de MM. Nelli, Fages, David, Abbé Janard, Dr St-Paul Bruneton, Guiraud, Arnaud...) les premières salles de son futur Musée des Arts et Traditions Populaires, notre jeune Groupe d'Etudes a voulu marquer l'importance qu'il attachait, du point de vue général et scientifique, à une manifestation dont les conséquences sont peut-être insoupçonnées. Il a voulu, aussi, souligner l'enseignement qui se dégage de la collaboration harmonieuse de deux groupements régionaux qui, chacun dans le cadre de son activité sociale, et sans rien perdre de sa personnalité ou de son originalité, convergent vers un même but et un même idéal.

Pour une telle expérience, nul terrain, nul exemple, ne pouvait être mieux choisi puisque, par l'étude de l'anthropologie et de l'habitat humain, la préhistoire constitue le trait d'union entre deux Sociétés Savantes dont l'une a pour objet la science de l'Homme et de la Nature, tandis que l'autre se penche sur l'évolution de l'humanité pour découvrir et noter les survivances de ces mœurs, coutumes, traditions, croyances, auxquelles, dans son essai doctrinal, notre érudit collègue M. l'Abbé Paul Montagné, a donné le nom de *schèmes folkloriques* (1). Que la nécessité de réaliser une telle « charnière » nous ait déjà apparue, il suffit, pour s'en convaincre, de relire et méditer l'article de Varagnac sur la coopération de l'archéologue et du folkloriste (2).

Bref, nous ne pouvons que remercier tous ceux de nos collaborateurs qui ont compris la grandeur de la tâche commune et qui, en la secondant avec désintéressement, ont permis à nos Pays d'Aude d'en cueillir les premiers fruits.

(1) *Folklore*. Tome 1er pp. 81 et suivantes. Voir, aussi, la large part donnée à la préhistoire dans la « Revue de Folk-Lore Français ».

(2) *Folklore et protohistoire* par André Varagnac, conservateur adjoint du Département et Musée National des Arts et Traditions populaires. *Folklore*, tome 2 pp. 3 et suivantes.

II. — L'ACTIVITE DE NOS DELEGUES.

a) *Coutume de Mariage en Rouergue.* — Depuis notre dernière chronique, l'activité de nos Délégués ne s'est pas ralentie et nous a permis de continuer à enrichir notre futur Musée et notre Centre de Documentation. Nous en ferons état en temps et lieu. En attendant, remercions, d'une manière toute particulière, Mademoiselle Isabelle Narbonne (Narbonne), de l'envoi de ses cahiers de notes, auxquelles nous aurons souvent à nous référer, et dès aujourd'hui, tant elles sont intéressantes et précieuses.

Notre correspondant, M. Vaylet (Rouergue) nous demande si la coutume de « faire manger les choux » aux nouveaux mariés existe en Pays d'Aude, comme elle existe dans les campagnes des monts d'Aubrac : pendant la nuit de noces, lorsque les « novis » (nouveaux mariés) ont quitté leurs invités, soit qu'ils aient échappé à la perspicacité du « Tras-novi » (garçon d'honneur), chargé spécialement de veiller à ce que les mariés ne fassent pas compagnie à la noce, soit que le dit gardien ait été de connivence avec eux, on va « faire manger les choux » ou, à défaut, des plantes potagères aux jeunes époux. Ce que notre correspondant a vu et pratiqué lui-même, c'est de passer les choux ou bouquets de plantes vertes sur le visage des époux couchés dans leur lit, quand ce n'est pas, comme on le fait la plupart du temps, sous les couvertures. A ce moment, et traditionnellement, les nouveaux mariés poussent des cris tandis que fusent les rires. M. Vaylet se demande quelle peut être l'origine et la signification de cette coutume. Les enfants naissant dans les choux, comme chacun sait, faut-il y voir un rite de fécondité ? (1)

b) *A propos des vieilles prières languedociennes.* La publication des « vieilles prières languedociennes recueillies dans l'Aude » (2) a soulevé de fort intéressantes observations de la part de M. l'Abbé Astruc, notre Délégué de Termes, à qui, entre parenthèses, nous devons bientôt une fort savante monographie de cette intéressante région. Le texte transmis par lui ayant été légèrement modifié lors de la publication, nous le rétablissons d'abord dans sa version originale :

1) Vers 17, 18 :

*Qui la sap nous l'ansenhe,
Qui l'antèn a dire nous l'aprenque
Se passará un gros tourmén.*

(1) Sur quelques coutumes de mariage, voir **Folklore**, Tome 1er, p. 176.

(2) **Folklore**, Tome 2, pp. 102 et suivantes.

Noter les errata suivants :

1. — II^{me} vers, corriger « planqueto » en « palanqueto ». Ces deux formes sont également usitées.

8. — 4^{me} vers, corriger « al cel » en « al miech » comme dans VII et IX.

II) Vers 18 à 21 :

*Qui nou la sap nou l'arsenho,
Soun amo ne passo peno;
Qui nous l'ausitz a dire nou l'aprèi,
Nostre-Senhe i farà de reprochis le jour dal jutjoment.*

Notre collègue, M. L. Alibert, s'était chargé de comparer et présenter dans notre Revue les différentes versions de ces prières. Nous lui avons, en conséquence, communiqué ces observations et voici sa réponse :

« Si l'on tient compte du décousu et de l'altération du texte primitif de ces prières, transmises de génération en génération sans être bien comprises, on ne peut s'étonner d'y trouver de sérieuses difficultés d'interprétation. Cependant, le sens général de ces deux passages est, sans aucun doute, le suivant :

*« Celui qui la sait et ne l'enseigne pas,
Celui qui l'entend réciter et ne l'apprend pas,
Sera puni au jour du jugement ».*

Cette interprétation est confirmée par le texte catalan de V :

*Qui 'ls sap i no 'ls ensenya
A l'altre mon ne passara pena.
Qui 'ls sent a dire i no 'ls apprend, al dia del Judici,
li 'n fan recordament.*

Le texte de I a introduit la fausse graphie *nous l'* au lieu de *nou l'* parce que les deux formes se confondent dans la prononciation et ne peuvent être distinguées qu'à l'aide du contexte : « *Celui qui la sait s'il ne l'enseigne, celui qui l'entend réciter s'il ne l'apprend, souffrira un gros tourment* ». Le texte original serait admissible si le dernier vers pouvait être compris « *s'épargnera un gros tourment* » et ce n'est pas le cas.

Le texte de II a fautiveusement introduit *nou* et *nous* : « *nou la sap* », « *nous l'ausitz* ». Il en est de même dans une prière identique publiée par Auguste Vidal (Vieilles prières Albigeoises dans la Revue des Langues romanes. T. XLIII p. 223) :

*« Qui (nou) la sap ou l'ensenho.
Un joun soun cor ne pago sa peno;
E qui (nou) l'enten dire nou l'aprèn,
Un joun sap coussi se 'n pren.*

Le sens en est très peu satisfaisant. M. l'Abbé Astruc en arrive à traduire les deux premiers vers : « *Que celui qui ne la sait pas ne l'enseigne pas, son âme n'en souffrira pas* ». En réalité, il faut : « *soi, âme en souffrira* ».

Pour en terminer sur ce point, M. Alibert cite le texte que M. Laurent Mathieu a publié dans la « Cigalo Langodouciano » (Juillet-Août 1933) reproduit dans « Trencavel » (Août 1937) et qui est parfaitement logique.

*Qui nou la sap ou nou l'ensenho,
Qui nou l'ensenho ni l'aprèn,
Soun amo ne depen.*

Au sujet du paragraphe VI, M. l'abbé Astruc écrit qu'il considère cette pièce comme une prière contre la grêle. Bien que

le début semble appartenir à un salut à la Vierge, cette interprétation paraît excellente à M. L. Alibert. La fin s'apparente d'ailleurs à la pièce X (prière contre le tonnerre). — « Notre délégué, ajoute M. Alibert, voit dans les « *très liouns* » trois nuages chargés de grêle. Aucun dictionnaire occitan, à notre connaissance, n'autorise cette traduction. Nous inclinerions plutôt à y voir une fausse assimilation de « *liouns* » à « *lius* ». éclair. En ancien languedocien, le cas sujet de lion était *leu*, *leu*, *liu* et *liu* ou *lius* signifiait aussi : éclair. On a pu passer de très *lius*, trois éclairs, à *très liouns*, trois lions. *Très peiros malos* peut, sans difficulté, être expliqué par *trois mauvaises grêles*. En effet, en vieux languedocien, *peira*, *peira-freja*, signifie grêle. C'est le mot usité, à Montréal, au XVI^{me} siècle. En gascon : *peïre*; en catalan : *pedra* ».

« Pour ce qui est de *balouns*, que nous avons corrigé en *barouns*, nous ne voyons pas d'explication ».

III. — **MATERIAUX ET DOCUMENTS : LES JEUX ET LES JOUETS.** — *Leur origine, leur intérêt. Enumérations. Main chaude et ses variantes. Les olivettes. La belle boîteuse. Le furet et ses variantes. Osselets et ses variantes. Jonchets. Boules. Palet. Pétards de boue. Tustet. Arranco-porrets. Cristi. Tiro-pels. Las cliquetos. La palama. Rimatoires du Loto. Conclusion.*

Clôurant les travaux du Cinquantenaire de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, M. le doyen Fliche invitait les rapporteurs à poursuivre leurs études analytiques en évitant les synthèses toujours prématurées et souvent dangereuses, qui seront, elles, l'œuvre de nos successeurs. C'est dire, sous une meilleure forme et avec plus d'autorité, l'idée que nous avons souvent exprimée ici même (1). Ainsi, poursuivant uniquement notre œuvre un peu décousue et de pure documentation, nous voudrions attirer aujourd'hui l'attention de nos collaborateurs sur les « jeux et jouets », que l'Abbé Montagné, dans l'essai de classification qu'il a établi à notre usage, a placés dans le domaine proprement social, au groupe conjugal et domestique (2).

C'est une étude peu avancée, dit Van Gennep dans son manuel de Folklore, et la Belgique a si bien compris cette lacune, que la Société Royale du *Vieux Liège* a entrepris, dans l'hiver de 1937-1938, une vaste enquête pour la combler. Raison de plus pour essayer de donner à nos collaborateurs quelques suggestions et directives. Notre Revue a déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet (3).

« L'étude des jeux et des jouets, écrit M. Georges Laport (4) à qui les détails qui suivent sont empruntés, oblige toujours celui qui s'y livre à rechercher des coutumes semblables ou

(1) *Folklore*. Tome 1er, pp. 97 et suivantes; id. Tome 2, page 49 in fine.

(2) *Folklore*. Tome 2, page 100;

(3) *Les jeux enfantins*, par U. Gibert, dans *Folklore*. Tome 1er, pp. 177 et suivantes.

(4) *Georges Laport*, membre de la Commission Nationale de Folklore, Président du Musée de Comblain-au-Pont : *Folklore de Wallonie*. Liège, Imprimerie Centrale 1939.

approchantes dans l'antiquité classique et à établir des comparaisons avec les constatations faites parmi les peuplades primitives du globe. Bien des jeux ne sont pas de simples divertissements, comme on pourrait le croire, mais bien des restes d'antiques cérémonies », ou, ajoutons, de souvenirs historiques.

Les dés auraient été inventés pour servir de délassement aux soldats grecs durant le siège de Troie; les osselets auraient été chez les Romains des instruments de divination; Saintyves veut voir dans les rondes et danses enfantines des survivances d'incantations magiques, alors que Van Gennep y voit le souvenir des chansons datant des cours d'amour; la crécelle (rigo-rago à Olonzac), qui, faute de cloches, appelait les fidèles au sacrifice au début du christianisme, reprend ses droits pendant la semaine sainte lorsque les cloches sont à Rome (1); les sifflets à eau (2), appelés en Wallonie : « rossignols à eau », auraient aussi une origine sacrée, ils auraient agrémenté la fête du premier dimanche de Mai, renouveau de la nature; les poupées auraient été, primitivement, des figurations des divinités, bien qu'ayant en Europe perdu cette signification depuis trois ou quatre siècles; enfin, tandis que les polichinelles seraient sortis de la littérature du XVII^{me} siècle, Rudyard Kipling, dans les temps actuels, aurait mis à la mode les animaux en peluche.

Les jeux de l'enfance, auxquels nous nous attacherons plus spécialement aujourd'hui, ne sont, le plus souvent, que les survivances de pratiques magiques (3) ou des imitations des jeux du peuple. Exemple : le Collin-Maillard « Coutorbo », en langue d'Oc (4), en vogue dans la société du XVIII^{me} siècle, n'est plus pratiqué que par les gamins. Les jeux étaient aussi, pour les enfants, un entraînement progressif aux fatigues de la vie.

Nous donnons, en note, à titre documentaire, la bibliographie que nous voudrions plus complète des ouvrages locaux qui paraissent avoir abordé ce sujet (5).

(1) Folklore. Tome 2 p. 42.

(2) Folklore. Tome 2 page 42.

(3) C'est ainsi que le Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française. (Paris, Librairie Larose, année 1937, Janvier-Juin) publie de curieuses notes de M. Griaule, sur la divination par le chacal (population dogon de Sanga) et il indique (p. 134) que les enfants, dans leurs jeux, imitent les activités des adultes et, en particulier, la divination par le chacal. Ces exemples de mimétisme seraient faciles à multiplier.

(4) Ce mot est une altération de *cato orbo*, chatte aveugle. En Languedoc, on peut relever une foule de variantes; *catelo orbo*, *catetor orbo*, *capitorbo*, *capitorio*, *autorbo* (L. Alibert).

(5) Birat. Poésies Narbonnaises (Narbonne, Caillard, 1860; 2 vol. in-8 Tome 1er, page 249).

Durand-Gréville : Le jeu de l'aousselet, dans Revue des Traditions Populaires, tome II, 1887, p. 109 (Hérault.)

Fagot. Folklore du Lauraguais. Tome 2, pp. 84 à 101.

id. Le jeu des lignes verticales (Languedoc). Mélusine. Tome 7, col. 230.

Fourès (A.). Les jeux d'enfants du Lauraguais, arr. de Castelnaudary. Revue des Langues Romanes. L. 35 1891; p. 263-280.

Hugo, France Pittoresque. L. 1 p.p. 194-195 Le Roitelet de Carcassonne.

Jourdanne. Contribution au Folklore de l'Aude. 1 vol. 245 p. in-8. Maison-neuve éd. Paris, Carcassonne, 1900.

Lambert. Chants du Languedoc.

A Olonzac (Laurent Mathieu) on jouait autrefois à *Pè-râquet* (cloche-pied); *boutelhou* (saute-mouton); *coutorbo* ou *tartarin-tartano* (collin-maillard); *paro-ma* (main chaude); *groulheto* (furet); *pachichi* (saute-mouton); *totis-totouls* (osselets); *chinchibabo* (pigeon vole); *lurlet* ou *las regos* (marelle); *tustet* (heurtoir); *carnabalado* (charivari); *tiro-brazo* et *escubat*; *tipo-tapo* (jeux de pétards de boue).

L'Eclair de Montpellier du 25 Septembre 1930, donnait, de son côté, la liste suivante de jeux : *Rengueto*, *zin-zest*; *Siro*, *d'où viens-tu ?*; *Quatrè cantous*; *ma caudo*; *cluguet*; *chabalel de San Jordi*; *Seletos*; *Pachachin*; *Las candelètos*; *las quatre bariolos*; *Serboula* (serpent); *planto porres*; *arranco-porres*; *Franc carreu*; *al pan !... ambe de liards countro la murailho*; *a la cordo*; *a la baudufo*; *a barros*; *a las jutos sur des carrioles*; *a las damos*; *as cassés*; *al sautarèl*; *a la pauma*; *lou rampot*; *lou berlan ame de decoupuros*; *al palet*; *a las bochos*; *al malhet*; *a las soupètos dins l'aïgo* (ronds dans l'eau); *al rat sur l'esquiro de las bielhos*.

Nous complétons ces références par la description de quelques jeux, laissant à chacun le soin de les classer suivant ses goûts, suivant une méthode qui sera toujours artificielle, puisque, par exemple, les jeux dits *de force* sont en même temps, la plupart du temps des *jeux d'adresse*.

La main chaude était l'une des distractions des veillées : une personne « *clignait* » (*clugabo*), en enfouissant sa tête dans « *lou davantal* » de la mamète assise au coin du feu et offrait « *as tustairés* » (aux frappeurs) sa main grande ouverte sur ses reins. Une main frappait et était vivement retirée. Non moins vivement le patient relevait la tête pour surprendre le frappeur. Les visages demeuraient impassibles. Si le « *clugaïre* » devinait, le « *tustaïre* » prenait sa place, sinon il recommençait l'épreuve jusqu'à réussite.

Ce jeu, comme les suivants, comportait des formules rituelles. Refrain pour parer :

Un petit prince
Sortant du paradis,
Sa bouteille pleine
Jusqu'à demain midi.
Troffinette, troffinette,
Tes souliers sont des lunettes,
Un, deux, trois, canari, canarette.
Un, deux, trois, canari du roi.

ou encore :

Une poule sur un mur,
Qui picote du pain dur
Un, deux, trois,
Lève la queue et puis s'en va.

(Laurent Mathieu, Olonzac)

autre formule :

Un maréchal ferrant cheval,
Combien faut-il de clous ?... Un, deux, trois, etc.
le nombre désigné s'arrêtant sur le sortant.

(Mlle Isabelle Narbonne, Narbonne.)

» Pour le *cluguet* :

Al Cluguet
Tiro lou det
L'aïgo 's caudo (bis)

Al cluguet
Tiro lou det
L'aïgo caudo a fait un *pet* !

(Laurent Mathieu, Olonzac.)

Ce jeu, précise Mlle Gardel (Bize-Minervois) provoquait une joyeuse excitation, activait la circulation du sang de la main présentée d'où son nom. Pendant les soirées d'été, ajoute-t-elle, il était pratiqué en plein air entre gens du quartier groupés devant les portes, les passants, à l'occasion, y participaient, ce qui donnait aux carrefours de rues une animation à caractère bien méridional.

La Relho-caudo. Un enfant serre dans sa main le pouce d'un autre enfant en disant :

Relho, relho caudo
Tout lou moundo s'escaudo

Lou prumié que rira
Un bouin soufflet aoura.

(Laurent Mathieu, Olonzac).

Au Collin-Maillard, se rattache le *clugnier*, avec toutes ses variantes : les quatre coins, les poursuites, cache-cache, lou clouquet cligne-musette (Alibert, Bram-Montréal) et aussi le jeu de *Furghis* : le patient tendait la main ouverte au-dessus des hanches par derrière et l'un des autres joueurs, lui tapait dans la main après avoir dit :

Un pan,
Dous pans,
Tres pans,
La rego dal tioul
Furghis.

A ce dernier mot tous s'enfuyaient et le « pareur » devait les poursuivre et en attraper un qui devenait le « pareur » à son tour. (Laurent Mathieu, Olonzac).

On jouait aussi à la *marelle*, voir à ce sujet l'article d'U. Gibert dans « Folklore », Tome 1er, p. 184 et 185.

Les petites filles jouaient aux *olivettes* :

Laissez-les passer les olivettes
Laissez-les passer
Qu'elles vont dîner.

Trois fois passera,
La dernière, la dernière,
La dernière y se-ra.

Mlle Isabelle Narbonne, à qui nous devons ce renseignement, nous donne également le jeu de la *Belle Boîteuse*, réminiscence dit-elle, du séjour de Mlle de Lavalère au Château de Moujan, près Narbonne:

Où allez-vous belle boîteuse,
Bel enfant, bel enfant,

Où allez-vous belle boîteuse,
Bel enfant charmant ?

et la fillette qui simulait la boîteuse de répondre, en allant vers le groupe :

Je m'en vais au bois seulette etc...
Qu'allez-vous faire au bois seulette.
Bel enfant, bel enfant...

Si le diable vous y attrape etc...
Je montrerai ma robe blanche...

Je vais y cueillir la violette, etc...

Si le roi vous y rencontre ?...

De la même source, le jeu de « La Tour prend garde » avec ses rois fantaisistes : Roi du saucisson, Roi des potirons, Roi des cornichons, etc...

Le *furet* ou *groulhetto* (groulhetto, petite pantoufle éculée, diminutif de groulho). *Groulhetto* est appelé *passo-groulho* dans

la région de Bram (L. Alibert). Les joueuses s'asseyant très rapprochées, en cercle, sur une aire ou, de préférence, sur un pré fauché, genoux relevés, pieds posés à plat sur l'herbe. L'une d'elles, agitait en l'air la « groulheto », puis en frappait vivement le sol annonçant ainsi son départ de main en main, sous l'arceau des genoux. L'une des joueuses, debout dans l'intérieur du cercle, s'appliquait à découvrir la « coureuse ». En cas de réussite, chercheuse et joueuse surprise avec la « groulheto » en main, échangeaient leur rôle. Dans le cas contraire, la joueuse désignée à faux faisait la preuve en levant les mains et en se laissant fouiller. La « groulheto » repartait aussitôt après et, pour exciter la chercheuse dépitée, de temps à autre, une espiègle en frappait deux coups rapides sur le sol en criant : « A la groulheto que pèto ». Ce jeu était en honneur parmi les vendeurs du narbonnais, dit Mlle Isabelle Narbonne. On ne joue plus à la « groulheto » sur nos prés, déclare avec mélancolie Mlle Gardel... (Bize-Minervoises).

Une autre forme du jeu du « furet » était le *coutelou* qui se joue avec un couteau. Synonyme : « *coutelou-paoulou* » (Toulouse). On dit aussi, semble-t-il, *al coutoulou-mourrou* (L. Alibert, Montréal-Bram).

On jouait aussi au « furet » au moyen d'un anneau passé dans une corde fermée en rond et que les enfants tenaient dans leurs mains en chantant :

Il est passé par ici
Le furet des bois Mesdames

Il est passé par ici
Le furet des bois jolis.

Il s'en va, va, va le furet... etc...

Osselets ou **totis** (os de la jointure du gigot de mouton soigneusement écurés). Cinq suffisaient aux règles du jeu et à développer l'adresse de la jongleuse. La partie était plus intéressante à deux. L'émulation et aussi l'appât de l'enjeu excitaient les joueuses car les maladresses se payaient par le don d'un osselet à la partenaire. d'où la nécessité d'en posséder un certain nombre serrés dans un sac à coulisse, tout comme les dés du jeu de loto. Le plus souvent ils étaient peints de couleurs vives : en rouge, grâce aux racines de garance sauvage, en vert, au moyen d'une infusion de feuilles, en violet avec le jus de la grappe d'une vulgaire fleur des champs (Mlle Isabelle Narbonne Narbonne). Cela les rendait plus attrayants et en garantissait un peu la propriété. « Ce jeu, dit Mlle Gardel (Bize-Minervoises) est abandonné depuis une quarantaine d'années. Les élèves qui fréquentaient l'école communale où j'exerçais à Carcassonne, à partir de 1896, le délaissèrent vers 1900 ».

Peiretos ou jeu des cinq pierres, qui est, généralement, propre aux petites filles. On lance cinq petites pierres en l'air et on tâche de les recevoir sur le dos de la main. Si l'on en attrape un certain nombre, il faut ramasser les autres, sans laisser tomber celles qui sont sur le dos de la main. Quand on a fini, on fait sauter celles-ci et il faut les recevoir sur la paume de la main. Dans ce cas, on a gagné la partie et on continue le jeu.

C'est à propos de ce dernier, bien connu en Catalogne, qu'on cite le proverbe :

« Qui tiro peiretos
Cerco amouretos ». — (L. Alibert, Bram-Montréal).

Palhetos. Nom local du jeu de jonchets. On dit : *jouga a palhetos* ou *a las palhetos*. On joue avec de petits morceaux de bois ou de paille. (L. Alibert, Bram-Montréal).

Lous cassés, premier nom des *bolos*, *clincos* et en français les billes, jeu d'adresse (voir article d'U. Gibert dans « *Folklore* », tome 1er, pages 180 et suivantes). Le nom venait de ce que les enfants, avant les billes de pierre, d'agate ou de verre, se servaient de glands de chênes-yeuse variété de chênes-vert, glands qui étaient à peu près ronds et servaient à nourrir les porcs. On y jouait au « traouquet », « al round », « al tounba », « al boulet »... (Laurent Mathieu, Olonzac).

Repous : Jeu de billes qui se joue contre un mur en les faisant rebondir contre celui-ci (L. Alibert, Bram-Montréal).

Palet : Disque de métal utilisé dans le jeu du « palet ». Il consiste à jeter le « palet » le plus près possible du but. Les enfants fondaient eux-mêmes des disques de plomb pour cet usage. (L. Alibert, Bram-Montréal).

Gruo : grue, nom local du cerf-volant (idem).

Candeleteo : arbre fourchu. **Fa la candeleteo**, faire l'arbre fourchu, c'est-à-dire se tenir debout sur les mains les jambes en l'air (idem.)

Tipo-tapo : jeu des pétards de boue ou de terre glaise. (Laurent Mathieu, Olonzac). S'appelle **peto-bard** dans la région de Bram. Bard : terre glaise (L. Alibert).

Foro, foro de ma mountanho ! Le joueur pousse ce cri en se plaçant sur un tas de terre et le défend, contre ses adversaires qui tentent de l'expulser. C'est le seul jeu signalé par Birat au tome 1er de ses œuvres, p. 249.

Pépi Canchou : grand-père Canchou, sorte de jeu dialogué qui met en scène un grand-père trop venteux, M. Alibert qui en a été le témoin à Montréal, il y a une quinzaine d'années, signale combien il serait intéressant de pouvoir le reconstituer.

Lou tustet : (Clément Jalabert, Conques); une pierre était placée au bout d'une corde laquelle était passée dans l'anneau d'une porte. La pierre, manœuvrée à distance, venait frapper (tusta) la porte. Le réveillé répondait : « Qu'es aco ? » et les coups recommençaient au bout d'un moment. Notre correspondant nous signale de curieux exemples de « tustet » que nous rapporterons sous une autre rubrique.

Arranco-porrets : Un enfant s'asseyait, un autre s'asseyait sur son giron, un troisième sur le giron du deuxième et ainsi de suite. Celui qui « paraît » disait au premier assis :

- Veni croumpa 'n porret.
- Soun jalats !... répondait le premier assis.
- Jalats ou nou, Madamo n'en vol un.
- Eh bé !... arrancats le se poudes.

Tous les enfants assis se tenaient mutuellement par la ceinture et l'acheteur tirait jusqu'à ce qu'il ait démoli la chaîne de ceux qui étaient assis (Laurent Mathieu, Olonzac). Il s'agit là d'un exercice de force, comme le mât de cocagne, etc...

Cristinori ou **Cristi** : Jeu d'adresse qui se jouait avec un morceau de bois cylindrique appointé aux deux bouts (grosseur d'un manche à balai, longueur totale 0,15 centimètres). On frappait avec un bâton de 0 m 60 de long sur une des pointes et le choc le faisait basculer et rebondir au loin. Il fallait partir d'une raie tracée en travers d'une route, par exemple et, à force de faire sauter le « cristi » dans la même direction, le faire arriver le premier à une autre raie située à une centaine de mètres de là. Jeu d'adresse, mais il va sans dire que, plus d'une fois, le « cristi » sautait dans un carreau ou sur le nez d'un passant. (Laurent Mathieu, Olonzac).

Tiro-pels : ou « grenoulhette ». Avait surtout lieu aux baptêmes. Le « paillassou » (d'habitude c'était l'enfant le plus jeune de la famille du baptisé qui tenait cet emploi) jetait, du porche de l'église au loin sur la place, des poignées de dragées ou de deniers. Les enfants groupés dans l'attente se précipitaient et celui qui avait attrapé le plus de deniers ou de dragées devait se laisser tirer les cheveux par les autres. D'où le nom. (Laurent Mathieu, Olonzac).

L'esclafidou : Un entrecœur de roseaux, une baguette pouvant coulisser dedans des boulettes d'étoupe. On introduisait une boulette dans le roseau et on la poussait avec la baguette jusqu'aux deux tiers environ de la longueur. On introduisait une deuxième boulette de la même façon au même bout du tuyau et, en poussant avec la baguette, l'air comprimé chassait la première boulette qui partait avec bruit à une petite distance (idem). (1).

Las cliquetos. Usage qui remonte au Moyen-Age. Les lépreux hors de la léproserie étaient tenus d'user de cliquettes pour écarter de leur chemin les passants en bonne santé (idem).

La palama. La longue-paume des anciens temps. Jeu des « chivalhès » dans les cours royales. On y jouait avec une paume faite de chiffons entortillés dans un linge gros comme le poing. Les joueurs, sur deux rangs, à une douzaine de mètres les uns des autres, se lançaient la paume avec une palette de bois taillée dans une planchette de deux pans de long (palo à ma). Il y avait des tireurs adroits, mais d'autres qui recevaient plus souvent la paume sur la joue ou un œil que sur la palette (idem.)

On note que dans les jeux d'enfants, dans le « cluguet » surtout, le signal du commencement du jeu était donné par le mot : « Ouro » (c'est le moment, c'est l'heure).

(1) La seringue des enfants, en sureau ou en roseau se nomme : « di-foiré ».

En fin, voici les rimatoires du jeu de loto, à Sigean et à Olonzac, d'après nos délégués, MM. Vals et Laurent Mathieu.

SIGEAN

OLONZAC

Un — lou premié de milo.	idem.
Dous — Coumo de mèl.	Es érous, ou malérous.
Très — la guerro i ès.	Bal pas rès.
Quatre — Vaï t'en té battré.	Se cal battré.
Cinq — As tapins.	L'Alzino.
Sieïs —	d'aïci ?
Sèt — la pigasso sus eun sause.	Sus un sauzé (s/ ent. la Pigasso).
Beit — la carbasseto	La gourdo (qu'es pas déma).
Nau — loubiou var, cueuro l'ioù.	Tout nou.
Detz —	La crouts.
Ounze — zounzoun.	Las cambos de Calhol.
Doutze — La doutzeno.	Doutzenos.
Tretze — Ma sore.	Capel de coumissari,
Quatorze — L'homme fort.	L'omé fort.
Dosozet —	Se desousset.
Dosobeit —	Lou bourdou ame sa carbasso.
Vint — sans aïgo.	ou disait en français, vingt à com- bien ?
Vint-et-un —	Lou bourd légun (la gato cagabo y ténios lou lum et sentissios lou parfum).
Vinto-dous — Las dos pouléto.	Lous auquetos.
Vinto-quatre —	Sé cal batré.
Vinto-nou — San Miquel.	
Trento — (Trempo) la soupo.	Lous dous boussuts.
Trento-très — La musiquo de Sigea	Las très doutsenos.
Trento-sieïs —	Las dos cadieiros.
Quarante-quatre —	
Cinquante — Lou quintal.	Las dos alzenos. Bitor dé Fil.
Cinquante cinq —	Ame soun païré.
Soixanto sieïs —	Las dos cauquillhos.
Soixanto nou — Cap et tioul.	Coussi qué lou biré.
Soixante detz —	Se tampo.
Septante-un —	L'annado dé la guerro.
Septante-set — Las dos pigassós.	idem.
Quatre-vingt — (Quatre bious) qué pourtaboun un mort, amaï y es- capet.	Quatre bius porteroun un mort et maï lou toumberoun.
Quatre-vingt-très —	Quatre ventrés, n'eï prou d'un.
Quatre-vingt-beit — Las dos car- bassetos.	Las dos gourdos.
Quatre-vingt nou —	La révoulaciù.
Nonanto — Lou biel papet.	Lou bielh papa.
A OLONZAC, les séquences se di- saient :	Quino : réponse : enquiquino.
Pic : al repic...	Refrain :
Ambò : Sur l'os dé la cambo.	La quine est bonne
Terno : Lant-terno.	L'argent est meilleur
Quaterno : là.	N'oubliez pas le marqueur.

M. Vals fait suivre sa communication sur *Sigean* de la remarque suivante : « Ces expressions patoises ne sont, presque tou-

tes, que la traduction d'expressions autrefois employées dans la marine où le loto était fort en honneur.

En terminant, qu'il nous soit permis de formuler le désir que, non seulement nos correspondants et lecteurs complètent les renseignements ci-dessus, mais encore enrichissent notre Musée, de ces mille riens sur le point de disparaître, billes, osselets, jonchets, loto, rossignols à eau, etc... qui auront leur place toute marquée dans la section des jeux et divertissements.

F. C.-M.

BIBLIOGRAPHIE

Freya Stark — *Les portes du Sud*. — Trad. Elian Finbert. — Editions : Je Sers.

Toute critique dégage de la tristesse. C'est que le critique est un homme qui s'ennuie.

Il commente, comme s'il les avait choisis, les livres dont on lui a imposé la lecture. Parlant avec opiniâtreté de ce qu'il veut que l'on aime, il fournit à qui veut l'entendre des raisons d'entreprendre ce qu'il a accompli à contre-cœur. Il a intérêt à ce que les hommes fassent par plaisir ce qu'il a fait par devoir. Lecteur désigné par les éditeurs et aussi par le public, ignorant au nom de qui il parle et constamment en péril de ne pas savoir ce qu'il dit, il est en somme celui qui écrit, au nom de tout le monde, des essais qui ne s'adressent à personne.

Cependant, le critique est, de tous les écrivains, celui à qui il serait, en apparence, le plus facile de nous enchanter. De tous les ouvrages qui lui sont envoyés il peut à son gré, tirer la matière d'un conte, d'un récit, d'une parodie. Il a tous les droits et son bien est partout; on ne lui demande que de ne pas se taire et de se montrer prodigue de la richesse d'autrui. Aussi l'auteur de chroniques écrira-t-il ses meilleurs articles dans la revue la plus intelligemment dirigée, la plus ouverte à l'influence salutaire du lecteur.



Les éditions « Je Sers », 107, Boulevard Raspail, Paris, ont publié une collection très intéressante de livres de voyages. L'oiseau-tonnerre de Paul Loze, qui a pour sous-titre : Paysages et Magie Peaux rouges. *Au Pays de la Bible* (Albert Finet). *Reveries en Grèce*, de René Puaux. Ces livres sont livrés dans une

bonne reliure d'éditeur, ou brochés : ils sont abondamment illustrés.

Un des plus récents est l'œuvre de l'excellent auteur anglais, Miss Freya Stark. Il a été traduit par Elian J. Finbert, romancier français très connu qui a longtemps dirigé avec Carlo Suarès la revue : « *Messages d'Orient* ». Ce livre, qui a obtenu, dans les pays de langue anglaise, un succès considérable, est le compte-rendu ému d'un voyage à travers l'Arabie inconnue.

Miss Freya Stark a bien des points communs avec Henry de Monfreid. Comme le célèbre aventurier français, elle a le souci de nous faire partager ses impressions devant les mystères d'un monde inconnu, comme si nous devions mieux connaître les faits que nous lisons dans la sensibilité des êtres semblables à nous. Elle insiste sur les faits inexplicables, nous en fait sentir l'attrait. Elle agit comme un peintre qui ferait parler aux formes rencontrées le langage de la révélation. Un arbre au tronc délié, le Samr, anime de loin en loin les espaces infinis du désert et, par sa ressemblance avec une danseuse captive des sables, oblige l'imagination à revêtir de couleurs légendaires les étendues désolées, elle décrit exactement cet arbre, le fait voir. On dirait qu'elle a en elle un sens pour déchiffrer les spectacles naturels, un don d'illumination spirituelle. Rien n'échappe à la sagacité poétique et mystique : le galaigoula jaune, de la famille des acacias, porte des fleurs blanches, qui, absorbées en décoction, font perdre la tête. Quand le Saïd prend la flûte de roseau, ses compagnons, d'un même mouvement tirent leurs poignards et tandis que s'élève un chant mâle (trois trochées, deux trochées, un dactyle) un chant d'homme, ils danseront, la lame de leur arme étroitement serrée dans la main.

Ce livre laisse une impression inoubliable. Il est illustré de clichés heureusement choisis. Dans un article publié ailleurs, j'avais signalé d'autres ouvrages, d'un intérêt égal, et qu'il faut se hâter d'acheter avant que l'éditeur ne nous informe qu'ils sont épuisés. Je ne peux que répéter ce que j'ai développé dans une autre revue : Les éditions Gallimard ont inauguré, par un splendide ouvrage « Gens de la grande terre » une collection qui a pour titre « La Géographie humaine ». Le deuxième volume de cette série est une Histoire de la Danse.

JOE BOUSQUET.



Il a été tiré du présent feuillet
27 exemplaires, hors commerce, sur
papier de luxe, dont 25 exemplaires
numérotés de 1 à 25 et deux exem-
plaires dont l'un marqué A et l'autre B.

